

Synthèse de la consultation publique

Arrêté

modificatif relatif aux caractéristiques thermiques et aux exigences de performances énergétiques applicables aux bâtiments collectifs nouveaux et aux parties nouvelles de bâtiment collectif

Mobilisation à la consultation publique sur internet.

La consultation publique s'est déroulée du 27 novembre 2017 au 17 décembre 2017.

61 contributions ont été collectées, principalement des constructeurs et promoteurs immobiliers (19 contributions), des bureaux d'études et architectes (15 contributions) et de particuliers (12 contributions) ainsi que des industriels/énergéticiens/associations (12 contributions) et quelques collectivités (3 contributions).

Principaux enseignements des contributions

Les avis ou commentaires font part d'une position très tranchée, l'avis faisant part de son accord ou désaccord avec la disposition sans plus d'argumentaires technico-économiques. Très peu d'avis ont argumenté sur la base d'éléments chiffrés d'impact permettant de saisir l'ordre de grandeur de la disposition en matière de surcoût à l'investissement, d'économie à attendre en termes de factures énergétiques, ou encore d'impact sur les émissions de gaz à effet de serre.

Aucun avis n'appelle d'évolutions rédactionnelles.